



# Investissement Scellier : formalité de renouvellement

Par **FOLLIOT Thierry**, le **27/04/2018** à **18:14**

En qualité de propriétaire bailleur et ayant réalisé un investissement "Scellier Intermédiaire" il y a bientôt 9 ans, je souhaite le prolonger pour 3 ans et peut être 6 comme cela m'est autorisé.

Quelles sont les formalités à accomplir lors du premier renouvellement ?

La seule déclaration fiscale 2044 S suffit-elle ?

Par **fabrice58**, le **28/04/2018** à **00:12**

La seule déclaration fiscale 2044 S suffit.

Par **malmaisone gerard**, le **28/04/2018** à **16:17**

effectivement après la déclaration initiale (acte d'engagement)

Sur la première feuille d'impôt il est indiqué les 9 sommes à déclarer chaque année (ne pas les oublier sinon c'est perdu)

Mais ou déclarer les 3 ou 6 ans de plus ?

Partie triennale ? montant ?